

LES PETITES AFFICHES

MERCREDI 28 AOÛT 2013
N° 5101 - 89^{ème} année

DIRECTION ET BUREAUX :
10, rue Albert-1^{er} - 64100 BAYONNE
Marie-Hélène LAGIÈRE, Directrice

Annonces Légales / Abonnements

Téléphone : 05 59 59 05 02 - 05 59 59 30 26
Télécopie : 05 59 59 84 58

E-mail : direct@petites-affiches-64.com

Parution chaque mercredi
1 € le Numéro
Abonnement : 1 An : 29,90 € - 2 Ans : 52,90 €

du Pays Basque et des Pyrénées~Atlantiques

Annonces légales

HEBDOMADAIRE ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE

Annonces judiciaires

OFFICIELLEMENT DÉSIGNÉ POUR LA PUBLICATION DES ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES DU DÉPARTEMENT 64 - ISSN : 1273-1153

ANNONCES LÉGALES DÉPARTEMENT 64

Bouclage : **mardi 12 heures**. Parution : **mercredi**.
Mél : direct@petites-affiches-64.com. Fax : 05 59 59 84 58.
Devis, paiement par **carte bancaire** au 05 59 59 05 02.
Attestation de parution.

PUBLICATION DES ANNONCES LÉGALES DANS TOUTE LA FRANCE

Nous assurons la parution de vos **annonces légales**
dans toute la France. Grâce à notre réseau de corres-
pondants. **Attestation de parution.**

Annonces légales et judiciaires

Enquête publique, Vente aux enchères publiques,
Oppositions, Constitutions, Modifications, Dissolutions,
Clôtures, Successions vacantes, Régime matrimonial,
Changement de nom

> pages 6 à 11

Avis d'appels d'offres, Avis d'attribution
Appel à candidatures

> pages 11 et 12

Repères

Agenda fiscal et social du mois de septembre 2013
> page 2

Chiffres et Indices > page 3

Tendances régionales en Aquitaine :
vue d'ensemble de l'activité économique
> pages 4 et 5

Immobilier d'entreprise

> pages 8 et 10

Veille... Résumé hebdomadaire... Informations

Ventes aux enchères publiques
> page 13

Enquêtes publiques et avis
> page 13

Informations commerciales du 64
> pages 13 et 14

Synthèse d'Appels d'Offres
> page 14

Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Opportunités artisanales à céder > page 15

Actualité

Calendrier... Permanences...
Visites... Formations... Emploi...
> pages 16, 17 et 18

Handicap : l'Etat va titulariser
28 000 auxiliaires de vie scolaire > page 18

Echos... Echos... Echos... > page 19

Migrations estivales : la SNCF veut faire aimer ses gares
> page 20

Sommaire

■ Successions : les biens exonérés

En principe, chaque héritier paie des droits sur la succession qu'il recueille. Néanmoins, certains biens sont exonérés.



► page 12

■ Droit du travail : Ponts, les règles à connaître



► page 15

■ Loi sur les activités bancaires : les dispositions pour protéger les consommateurs



► page 15